

Programme d'Appui aux Communautés Villageoises

Améliorer la qualité de vie des populations rurales de Guinée



Ce projet contribue à la réduction de la pauvreté et des inégalités spatiales et sociales par l'amélioration des services de base fournis aux populations et le développement économique des territoires ruraux.

REPERES



La production est essentiellement vivrière et assurée par des petites exploitations familiales. Les cultures d'exportation (café, cacao...) sont peu développées et seules 5% des terres agricoles sont cultivées en permanence. Le potentiel de croissance agricole est considérable, mais freiné par la faiblesse des infrastructures, l'insécurité foncière, l'enclavement, et des techniques d'exploitation peu productives qui dégradent les ressources (sols, forêts).

CONTEXTE

Plus de la moitié (53%) des 11,5 millions de Guinéens vit sous le seuil de pauvreté et l'espérance de vie ne dépasse pas 55 ans. En zone rurale (70% de la population), 36% des enfants souffrent de malnutrition chronique (18% en ville) et le taux d'alphabétisation est d'à peine 20% (60% en ville). Alors que la population augmente de 3,2% par an, l'accès à des services de sociaux de base de qualité, notamment dans les campagnes, est un enjeu de taille pour le pays.

Le secteur agricole contribue à 20% du PIB et emploie 80% de la population active.

DESCRIPTIF

Le gouvernement guinéen a fait de la décentralisation l'un des principaux leviers du développement.

Le programme vise à doter les communes rurales de Guinée des capacités requises (humaines, techniques, financières) pour réaliser les missions qui leur sont transférées par la décentralisation.

Trois phases ont été mises en œuvre depuis 2002.

La première phase du programme (2000-09), financée par la Banque Mondiale, le FIDA et l'AFD (32,8M€), a couvert 159 communes et financé plus de 1000 micro-projets (éducation, santé, agriculture...). La seconde phase (2009-14, 27,7M€) a étendu la couverture à l'intégralité du territoire (304 communes rurales). Elle a financé la réalisation d'infrastructures de base, renforcé la gouvernance locale et les compétences des communes et a accompagné les réformes de la décentralisation.

Le PACV est progressivement devenu la référence nationale en matière de développement local et d'appui à la décentralisation.

La dernière phase (2015-2018, 15M€ de l'AFD) vise à consolider et pérenniser les acquis du PACV par la mise en place d'un dispositif national de financement et d'accompagnement technique des collectivités locales.

IMPACTS

Ce programme contribue à l'amélioration des conditions de vie des populations et le développement économique des territoires ruraux par le financement d'infrastructures de base et marchandes. La gouvernance locale est améliorée, par la professionnalisation et une plus grande transparence des communes.

Les principes de concertation et de participation de tous, notamment des populations vulnérables dont les femmes, à la définition des enjeux et priorités et à la gestion des infrastructures collectives, devraient contribuer à renforcer le lien social et la légitimité de l'institution communale.

- ▶ 7,7 millions de personnes touchées
- ▶ 1 800 micro-projets financés
- ▶ 304 communes appuyées

À RETENIR

-  **OUTIL DE FINANCEMENT** : subvention
-  **MONTANT TOTAL (AFD)** : 33 M d'euros
-  **PARTENAIRES** : Banque mondiale, FIDA
-  **DUREE** : 2002-2018 (3 phases)

CONTACT

CONTACT PRESSE

Magali Mévellec

mevellecma@afd.fr